



CHARTE D'UTILISATION

d'internet, du réseau pédagogique et des services multimédias

Tout élève, amené à utiliser les ordinateurs ou les tablettes mis à sa disposition au sein de l'école s'engage à respecter les règles d'utilisation du matériel informatique et la législation en vigueur.

Dans la salle informatique, les recherches sur Internet se font par le moteur de recherche : *www.qwantjunior.com* (site sécurisé et adapté aux enfants).

L'ACCÈS AUX RESSOURCES INFORMATIQUES :

Les élèves sont aidés, conseillés et guidés dans leur utilisation des ordinateurs, d'Internet et des réseaux numériques.

TES DROITS D'ÉLÈVE

- Dès le CE1, tu te vois attribuer un compte individuel (nom d'utilisateur et mot de passe qui te permet de te connecter au réseau pédagogique, ainsi que la création d'une adresse mail (CM2).
- Tu peux accéder aux ressources informatiques de l'école pour réaliser des activités pédagogiques.

TES DEVOIRS D'ÉLÈVE

- Tu t'engages :
- À ne pas divulguer ton mot de passe à d'autres utilisateurs (chacun reste responsable de l'utilisation faite à l'aide de son code utilisateur).
 - À ne pas utiliser un autre code utilisateur.
 - À accéder aux ressources informatiques uniquement à des fins pédagogiques ou scolaires.
 - À signaler à ton professeur ou à un responsable informatique toute anomalie.

LE RESPECT DE LA LOI :

Chaque individu a droit au respect de sa vie privée (son image...).

Tu t'engages, lors d'échanges de courriels ou de publications sur le web :

- À ne pas diffuser des informations injurieuses ou pouvant porter atteinte à la vie privée d'autrui.
- À ne pas publier des photos sans l'autorisation des personnes représentées.
- À ne pas communiquer tes coordonnées personnelles sur Internet.
- À ne pas consulter des sites à caractère raciste ou incitant à toute forme d'actes illégaux.

- Lors d'activités à l'école, nous serons amenés à prendre des photos ou vidéos qui pourront être diffusées dans un cadre strictement pédagogique sous forme de documents (site internet et page Facebook de l'établissement, journal, plaquette...).
- Par acceptation de cette charte, vous autorisez l'utilisation de l'image et de la voix de votre enfant. Conformément à la loi, le libre accès aux données qui le concernent est garanti et vous disposez du droit de retrait.